



HAL
open science

A propos de Démocratie, l'héritage politique grec d'Yves Mény

Julien Giudicelli

► **To cite this version:**

Julien Giudicelli. A propos de Démocratie, l'héritage politique grec d'Yves Mény. *Politeia* [Les Cahiers de l'Association française des auditeurs de l'Académie internationale de droit constitutionnel], 2022, 39. hal-03416838

HAL Id: hal-03416838

<https://hal.science/hal-03416838>

Submitted on 25 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À PROPOS DE
DÉMOCRATIE : L'HÉRITAGE POLITIQUE GREC
D'YVES MÉNY¹

Par Julien GIUDICELLI

*Maître de conférences HDR
Institut de recherche Montesquieu - EA 7434
Université de Bordeaux
Membre associé du Centre de droit et de politique comparés
(CPDC Jean-Claude Escarras, Universités de Toulon, Aix-Marseille,
Pau & Pays de l'Adour, CNRS, DICE)*

Dans son dernier ouvrage Yves MÉNY ne propose pas, selon ses termes, « *un livre organisé autour d'une thèse ou d'un thème mais... une lecture des représentations [grecques] (mythiques artistiques, littéraires, politiques) jusqu'à leur retentissement présent, un usant du droit que chaque génération possède de lire avec ses yeux et les questionnements de son temps les textes éternels reçus en héritage* ». Ce texte, foisonnant, érudit, malgré la modestie dont fait preuve l'auteur dans l'extrait ici reporté, s'avère aussi agréable que stimulant pour le lecteur, quoique ne convainquant pas toujours sur certains points, qui ne remettent pour autant aucunement en cause la cohérence du propos.

L'ouvrage s'articule autour de trois parties, « *L'Homme dans la Cité* », « *Pouvoir et Domination* », « *Institutions* », à travers le fil conducteur de la permanence des mythes issus de l'héritage grec.

Dans la première, l'auteur, tout en soulignant que « *l'homme grec est bien éloigné de l'homme moderne, en particulier occidental* », en ce qu'il est « *un citoyen défini par ses devoirs civils et militaires plus que par ses droits alors que l'homme moderne... exacerbe au fil du temps sa revendication de Droits inaliénables et sacrés et son individualité irréductible* » affirme pour autant que « *le fossé entre la conception grecque et celle héritée du christianisme, de la Renaissance et des Lumières n'est pas aussi profond qu'on pourrait le penser* ». Il donne en exemple le culte du héros qui a traversé les siècles depuis l'Antiquité grecque, à travers tout d'abord la figure du Saint puis celle du héros républicain, panthéonisé depuis les Révolutions américaine ou française. L'homme grec se rattache aux figures de sa

¹ Paris, L'Harmattan, 2021.

mythologie, l'homme moderne à celle du saint laïc, chacun se rattachant aux repères de son temps, en tant que « *modèle idéal* » dans lequel il peut s'identifier.

Une autre permanence, présentée, à raison, comme un legs grec négatif, résulte du concept d'autochtonie. Yves MÉNY rappelle qu'à Athènes « *une vision du monde profondément idéologique et greffée sur un mythe fondateur, celui de l'origine de la cité d'Athéna* » influa la citoyenneté, seuls les hommes « *purs* » et non de « *sang mêlé* » de par leur ascendance pouvant y prétendre. Cette autochtonie a elle aussi traversé les siècles, tant « *la question de l'identité et de sa définition par l'origine est obsessionnelle aujourd'hui* ». Si l'on concorde sans difficulté avec ce propos, on peut en revanche être moins convaincu par l'affirmation selon laquelle « *La démocratie moderne, qui s'est développée dans le cadre de l'État-nation et donc d'un territoire défini et circonscrit est elle-même prisonnière de ce piège conceptuel* ». On peut s'interroger : l'État-nation est-il en tant que tel nécessairement excluant, implique-t-il nécessairement le nationalisme, en sa forme la plus dévoyée ? Ici l'auteur ne développe pas son idée, qui aurait, à notre sens, mérité d'être plus étayée et paraît dès lors comme une assertion finalement assez brutale.

Un autre legs indubitable, proprement révolutionnaire, en ce qu'il est constitutif du « *principe fondamental dont tout découle au sein des systèmes démocratiques* », réside en l'apparition de la citoyenneté. Certes, dans les cités démocratiques elle est sélective, excluant femmes, esclaves et personnes non autochtones, mais c'est la première fois dans l'Histoire qu'un individu n'apparaît plus comme sujet, qu'il n'est plus réifié et soumis à la domination. Il participe tout au contraire pour la première fois de l'organisation de la cité. Néanmoins, cette citoyenneté reposait alors sur « *deux attributs exclusifs, la parole et le glaive* ». Décider et juger, bien sûr, mais aussi combattre. Or, analyse l'auteur, « *la beauté de l'alliage traditionnel du civique et du militaire résiste mal à la tension entre ces hautes exigences morales et physiques et l'étroitesse, la fermeture de la citoyenneté* ». Le militarisme des sociétés grecques impliqua nécessairement un état de guerre continu provoquant la déréliction des cités démocratiques. Yves MÉNY en attribue la cause essentielle à cette identité citoyenne exclusivement fondée sur l'autochtonie, impliquant nécessairement alors division et ségrégation.

Dans la deuxième partie, l'auteur affronte la question du pouvoir et de la domination, « *au cœur de la mythologie mais aussi de la littérature, de la philosophie comme des pratiques politiques grecques* », la « *mythologie [étant] l'épicentre archaïque de ces réflexions sur le pouvoir des chefs* », Homère mettant en scène les « *lutes pour le pouvoir à tous les niveaux* », « *Les dieux [étant] le fidèle reflet des passions humaines à l'œuvre mais portées à l'apogée dans leurs manifestations comme dans leurs conséquences* ». La mythologie polythéiste aurait conditionné l'homme grec en ce que la conquête du pouvoir n'a pu se réaliser, à l'instar du panthéon antique, qu'à travers le parricide (figure du maître), l'élimination des rivaux, la guerre et finalement la politique, en tant qu'art de gouverner. Ces allégories résonnent encore aujourd'hui, il est vrai, dans nos systèmes démocratiques.

Empruntant à l'analyse de FOUCAULT dans son ouvrage *Surveiller et punir*, Yves MÉNY affirme que la surveillance permanente qu'exercent non seulement les

dieux sur les hommes mais également entre eux anticipe une société de surveillance à laquelle n'échappent pas nos démocraties, « *les nouvelles technologies [étant] en train de réaliser le rêve benthamien et de le transformer en cauchemar universel* ». « *Non seulement les individus ne se rebellent pas, mais ils vont à leur tour devenir contrôleurs et surveillants ou s'offrir en victime consentante aux dieux contemporains* », l'auteur donnant entre autres exemples celui des réseaux sociaux. Si on suit aisément l'auteur sur cette société de contrôle particulièrement inquiétante qui résulte de l'accélération exponentielle de la technique, on peut se demander si le rapprochement avec la mythologie n'est pas ici légèrement forcé.

On est résolument convaincu en revanche par l'analyse de la permanence de l'hubris, originellement liée à la « *démésure des hommes se [voulant] les égaux des dieux* ». On peut effectivement transposer l'allégorie mythologique à nos sociétés, en ce que « *ce sont les humains qui ont été responsables de la dégradation de leur sort* », puisqu'« *aucun moment du développement de l'Humanité n'a échappé à cette folie de la démesure* », les dictatures ou, pire encore s'il en était possible, les totalitarismes du XX^e siècle ayant effectivement amené l'Humanité au bord du précipice. Mais l'hubris est-elle exclusive de la tyrannie ? L'auteur n'y consacre qu'un paragraphe à la fin du chapitre qui y est consacré, quand on peut penser que cette forme symbolique de domination s'exerce également, hélas pourrait-on dire, dans nos systèmes démocratiques auquel cet ouvrage est pourtant principalement consacré.

Dans la troisième partie consacrée aux « *Institutions* », Yves MÉNY souligne que « *Les solutions [politiques que la Grèce a apportées] sont le plus souvent inadaptées à la modernité... Mais inadaptation des règles et des institutions ne signifie pas obsolescence des principes* », dont le plus fondamental est l'assimilation du Souverain au peuple, au *demos*, principe qui ne sera redécouvert qu'à partir du XVIII^e siècle. Ainsi, malgré l'incomplétude de la démocratie grecque, « *La matrice était créée permettant aux héritiers futurs d'imaginer amodiations, innovations, enrichissement* ». Dans ce développement encore, l'auteur remonte à la mythologie et nous propose une lecture convaincante de l'œuvre fascinante d'HOMÈRE, retraçant les débats des dieux de l'Olympe lors de leurs assemblées ou conseils ; quoique, durant la guerre de Troie, l'autorité soit fermement détenue par un chef « *qui a reçu le sceptre de la divinité... il ne s'agit pas d'un pouvoir total, tyrannique* ». Apparaissent déjà dans la mythologie d'HOMÈRE les voûtes de l'exercice concret d'une souveraineté démocratique : « *la participation de tous les citoyens à la discussion et au débat préalables à la décision ; et finalement la compétition à tous les niveaux : joutes oratoires, plaidoiries et accusations aux procès, concurrence électorale tranchée par des votes...* ».

L'auteur affirme que « *l'écho que [le miracle démocratique grec] ne cesse de susciter depuis 2 500 ans* » relève finalement d'un « *véritable mythe... qui irrigue et mobilise en dépit de ses lacunes et faillites* ». Il soutient ensuite que « *le pas décisif est accompli avec la société bourgeoise et la redécouverte de la démocratie à travers la greffe du système représentatif à l'anglaise* », soulignant alors que « *ce qui paraissait utopique aussi bien pour Montesquieu que pour ROUSSEAU (qui l'un et l'autre réservent la démocratie aux petits États... devient réalisable dès lors que la nécessité de réunir le peuple en un lieu unique s'efface au profit de la sélection*

de représentants », de sorte que « *se produit alors une transformation remarquable : le même mot va désigner deux réalités radicalement différentes dans leurs principes constitutifs comme dans leurs institutions. L'ambiguïté constitutive de ce qui va devenir un mythe est né* ». Mais la démocratie relève-t-elle à proprement parler d'un mythe ou d'un héritage ? Les deux termes sont-ils réellement consubstantiels ? Ou faudrait-il parler d'une notion, non d'un concept certes, mais d'une notion en ce que la démocratie, tous comme les droits de l'Homme ne peuvent, en leur essence, qu'être évolutifs. De plus, s'il est exact que, pour ROUSSEAU, la démocratie ne semble adaptée qu'à de petits États, cela ne se déduit à notre sens que de son maître ouvrage *Du Contrat social*. Il semble néanmoins qu'il faille rattacher cette œuvre à tous les autres écrits de philosophie politique légués par le Genevois dont la pensée évolue après 1762, que l'on pense par exemple, dans des registres à la fois différents et paradoxaux, à ses *Lettres écrites de la Montagne*, à sa correspondance avec BUTTAFOCO et MIRABEAU, à son *Projet de constitution pour la Corse* ou à ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

On peut, relativement à l'acception représentative de la démocratie, également regretter qu'Yves MÉNY n'ait pas mentionné le fantastique ouvrage de Myriam REVAULT D'ALLONNES, *Le miroir et la scène* (Paris, Le seuil, 2016), qui reconstitue précisément l'évolution du concept de représentation et son éventuel dévoilement, n'épuisant pas les potentialités de l'idéal démocratique. Mais l'idéal relève-t-il d'un héritage mythique ? La question reste ouverte, l'ouvrage d'Yves MÉNY apportant en tous les cas une pierre argumentative signifiante au débat.